

ABONNEMENT. Saumur: Un an... 30 fr., Six mois... 16, Trois mois... 8. Poste: Un an... 35 fr., Six mois... 18, Trois mois... 10. On s'abonne: A SAUMUR, Chez tous les Libraires; A PARIS, Chez MM. RICHARD et Co., Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c. Réclames... 30. Faits divers... 75.

LES MARCHES SONT FAITES... de refuser la publication... du droit de modification... des annonces.

On s'abonne: A SAUMUR, Chez tous les Libraires; A PARIS, Chez MM. HAYAS-LAFITTE et Co., Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 23 Octobre 1874.

Bulletin politique.

Les journaux commencent à discuter le programme des questions que devra aborder l'Assemblée nationale dans sa prochaine session du mois de novembre.

Il en est qui demandent que l'on proclame immédiatement la restauration du principe monarchique, sauf à en différer la pleine application jusqu'en 1880, afin d'obtenir fidèlement à la loi du 20 novembre.

D'autres insistent pour que l'organisation des pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon soit, en même temps, l'organisation de la République, reconnue et proclamée comme gouvernement définitif de la France.

Enfin, une troisième opinion, qui paraît être celle du centre droit, vise de préférence l'organisation du pouvoir actuel, en ajournant à l'expiration du septennat la question du définitif.

Cette dernière opinion a trouvé son expression la plus nette dans un article du Journal de Paris, que nous reproduisons en grande partie, afin de bien renseigner nos lecteurs sur les dispositions des partis en vue des événements qui suivront inévitablement le retour de l'Assemblée.

Voici le programme que développe le Journal de Paris:

« L'Assemblée nationale et la France, nous l'avons toujours reconnu, ne sont engagées qu'à une chose: à respecter, à maintenir, à défendre pendant sept ans le pouvoir du maréchal de Mac-Mahon. Ce point mis à l'abri de toute attaque, de toute conversation, de toute discussion, l'Assemblée a évidemment le droit rigoureux, le droit absolu d'établir, si cela lui convient, soit une Monarchie définitive, soit une République définitive. Seulement, si c'est la Monarchie qu'on établit, le maréchal de Mac-

Mahon, pendant sept ans, devra être régent ou lieutenant-général du royaume; si c'est la République, le maréchal, pendant sept ans, devra être Président.

» Voilà la théorie. Elle est inattaquable, nous croyons qu'elle est acceptée par les légitimistes de l'Union comme par les républicains du Temps. Elle ne peut être repoussée que par les radicaux de la République française, qui ne reconnaissent pas le pouvoir constituant de l'Assemblée, ou par les bonapartistes de l'Ordre, qui ne reconnaissent que le pouvoir constituant du peuple, directement consulté dans ses comices.

» Si maintenant nous passons de la théorie à la pratique, que voyons-nous? Nous voyons une Assemblée profondément divisée sur la question du gouvernement définitif de la France. De telle sorte que si cette question est posée, il arrivera de deux choses l'une: ou bien que la question ne sera pas résolue, ou bien qu'elle sera résolue après des discussions extrêmement passionnées. Dans un cas comme dans l'autre, l'autorité morale de l'Assemblée subira une atteinte profonde et peut-être irrémédiable.

» Dans une situation semblable, ne serait-ce pas plus sage, plus sensé, plus patriotique, de traiter séparément la question du gouvernement actuel de la France et celle de son gouvernement futur? Avant de nous demander quel gouvernement nous aurons en 1881, ne vaudrait-il pas mieux commencer par organiser le gouvernement que nous avons en la présente année 1874?

» A quoi bon décréter l'avenir, quand nous n'avons pas encore assuré le présent? Et remarquez qu'il nous est infiniment plus facile de nous entendre sur le présent que sur l'avenir, si nous voulons bien séparer les deux questions; car il n'y a plus aujourd'hui que les partis les plus extrêmes qui contestent le présent, c'est-à-dire le pouvoir du maréchal de Mac-Mahon. Dans l'Assemblée comme dans la nation, le maintien de ce pouvoir réunirait aujourd'hui une immense majorité.

» S'il en est ainsi, pourquoi courir avec tant d'acharnement après ce qui nous divise, au lieu de saisir avec empressement ce qui nous rapproche? Pourquoi ne pas commencer par résoudre la question la plus facile, qui est en même temps la plus urgente, celle de l'organisation des pouvoirs du maréchal? Sur ce point, les modérés de tous les partis, auxquels le maréchal faisait un si sage et si patriotique appel, pourraient se mettre aisément d'accord.

» Cette première question une fois réglée, on aurait tout le loisir nécessaire pour traiter la question des institutions définitives, et sur ce second point chacun pourrait tout à son aise donner carrière à ses opinions ou même à ses fantaisies personnelles.

» Par conséquent nous ne demandons pas qu'on ajourne indéfiniment la question du gouvernement futur de la France. S'il entre dans les idées du Temps et de ses amis de faire régler cette question par l'Assemblée actuelle, au lieu de la léguer aux Assemblées futures, nous n'avons aucune raison de nous y opposer.»

Chronique générale.

L'histoire du fameux Memorandum remis au gouvernement français prend les proportions d'une manœuvre secrète. Il est certain que le document a été communiqué aux cabinets de Berlin, de Londres et de Vienne; mais on ne veut pas s'expliquer sur la manière dont s'est faite la communication. Les usages diplomatiques n'ont pas été respectés: ce n'est qu'une peccadille. Etait-il bien nécessaire que l'ambassadeur d'Espagne à Paris envoyât le Memorandum à Berlin? M. de Bismark avait-il sur ce point quelque chose à apprendre? On dit que le gouvernement anglais et le gouvernement autrichien ont reçu assez froidement le document. L'impression est facile à pressentir. Il est plus difficile de prévoir les actes.

Ainsi que nous l'avions annoncé, M. le maréchal de Mac-Mahon s'est rendu à Calais pour assister à des expériences d'artillerie.

A son arrivée à la gare de Calais, il a été reçu par M. le colonel de Montluizan, président de la commission d'expériences de tir, et par M. le commandant de Vaugremand.

M. le maréchal, après avoir déjeuné avec les membres de la commission, s'est rendu aussitôt sur la plage où les expériences ont eu lieu.

Le tir, commencé à dix heures, n'a cessé qu'à deux heures.

Quatre-vingt-trois coups ont été tirés pendant ce laps de temps. La portée des nouvelles pièces se chargeant par la culasse est excellente.

L'inventeur de ces pièces est M. le commandant Lalsitole.

Une autre pièce de bronze de sept a été essayée au pied du phare; trois coups seulement ont été tirés à titre d'essai; les résultats obtenus, tout en étant fort bons, sont encore moins satisfaisants que ceux donnés par les pièces de M. le commandant Lalsitole.

Après ces expériences, M. le maréchal de Mac-Mahon a dîné au buffet de la gare, et est rentré à onze heures et demie à Paris.

LE SUFFRAGE UNIVERSEL

Voici une lettre assez piquante extraite de l'Univers:

Hameau-en-Artois (Pas-de-Calais), 19 oct.

Monsieur,

Nous sommes sur le terrain de la lutte; permettez-moi de tirer en quelques lignes la morale du scrutin d'hier et des scrutins passés et futurs:

1° Un sixième, un quart tout au plus des électeurs vote d'après leurs convictions politiques; celles-ci peuvent être bonnes ou dangereuses, mais en tout cas cette conduite a pour fondement un principe, et cela est respectable en soi.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA COMTESSE ELENA.

(Suite.)

Son père, sa mère, le jeune comte B..., qui avait déjà demandé sa main, unirent leurs efforts pour lui persuader que la pratique de la bienfaisance la plus dévouée et la plus active n'avait rien d'inconciliable avec les règles et les usages de l'existence qui nous est ordinaire à tous; mais ils auraient peut-être échoué si un vénérable ecclésiastique, qui avait sa confiance, ne lui avait démontré qu'elle pouvait se méprendre sur sa vocation, et que l'amour du prochain, si indispensable qu'il soit, n'est pas ce qui doit uniquement déterminer à se vouer à la vie religieuse...

Elena demanda quelque temps pour se recueillir. Elle eut de longs entretiens avec le comte B..., et elle consentit enfin à s'unir à son sort, rassurée par ce qu'elle sentait de

sincérité dans le cœur du jeune homme, et aussi par ce qu'elle avait la certitude de trouver de puissants secours, pour suivre sa voie, dans l'influence que lui promettaient sa position dans le monde et sa fortune.

Ce fut seulement plusieurs années après son mariage, qu'au retour de l'Université de Pise des liens de parenté me mirent naturellement en relation avec elle et sa famille. J'ignorais ce que je viens de vous dire, et toute ostentation était si éloignée de sa manière d'être, que je n'aurais longtemps vu en elle rien de plus que les qualités charmantes qui lui attireraient toutes les sympathies, si je n'avais entendu sa réponse à une dame qui lui reprochait un peu doucereusement de s'exposer à compromettre sa santé par les actes trop incessants et trop laborieux de charité qu'elle s'imposait, et qui la séparaient plus peut-être, insinua-t-elle, que l'opinion ne saurait l'admettre, des devoirs ordinaires des femmes dans la société.

— Si j'étais née pauvre, répondit Elena, s'il m'avait fallu faire un métier, celui de marchande, par exemple, personne n'eût

songé à s'étonner de la peine que j'aurais prise pour soutenir ma famille en travaillant: on ne suppose pas, sans doute, que les femmes occupées toute la journée à un gain nécessaire soient moins attachées que les autres à leurs devoirs intérieurs. Eh bien, ma profession, si l'on veut bien excuser ce mot, est d'être sœur de charité laïque. Je consens, si jamais on me voit négliger quoi que ce soit de ce que je dois, non-seulement à mes parents, à mes enfants, mais à mes amies, et même aux relations obligées du monde, je consens que l'on me condamne. Jusque-là, je prie ceux qui me témoignent quelque bienveillance de me permettre de faire mon métier en toute liberté, comme je le fais en tout repos de conscience: il me rend heureuse, et si je luttai contre mon penchant, je me sentirais peut-être moins capable de m'acquitter aussi bien de tout ce que je dois aux chers êtres qui m'aiment, et dont rien n'amoin-dra jamais la place dans mon cœur.

C'est ainsi que M... m'avait préparé à entendre de nombreux exemples du noble dé-

vouement de cette belle âme. Ils seraient tous dignes de ne pas tomber dans l'oubli. J'en choisis aujourd'hui un seul, non pas peut-être le plus beau, mais un de ceux qui ont laissé la plus vive impression dans ma mémoire.

Un jour, revenant de promenade, le comte, la comtesse et moi, nous nous étions arrêtés devant la diligence de Milan qui arrivait. Nous attendions le fils d'un de nos amis, Ottavio R...

Quelques heures plus tard, nous trouvant réunis dans le salon d'Elena, elle nous dit: — Avez-vous remarqué, près de la diligence, sous l'arcade, une jeune femme pâle, vêtue de noir?

— Oui, répondit le comte, elle paraissait bien triste.

— N'était-ce point plus que de la tristesse? reprit Elena.

Je fis la réflexion qu'en effet j'avais cru voir dans la physionomie de cette personne quelque chose de presque sinistre.

— Vous avez raison, me dit Elena. Mais encore, de quelle nature était cette expres-





